

HORIZON!

Les Échos d'Haramont

N°9 - Juin 2021

LE MOT DU MAIRE

Chères Haramontoises, Chers Haramontois,

En ce mois de juin où nous allons rentrer dans cette si belle saison qu'est l'été, nous avons les dimanches 20 et 27 juin un rendez-vous électoral qui (sauf référendum) sera le dernier avant l'élection présidentielle de 2022. Nous sommes en effet appelés à voter pour élire nos conseillers départementaux et régionaux. Ces 2 élections qui se déroulent le même jour ont des enjeux différents.

L'élection départementale, à enjeu plus local que national, concerne le canton de Villers-Cotterêts (76 communes, 713 km carrés, et un peu plus de 30.000 habitants)

Lors de la dernière consultation, en 2015, 234 d'entre vous avaient exprimé leur choix au premier tour (soit une participation de 58,94%)

Cette année, pour cette même élection départementale seule 2 listes se présentent ; l'une sera donc élue au soir de ce premier tour, si le quorum est atteint, d'où l'importance de votre participation, elle est donc (directement ou par procuration) à ce premier tour, capitale et déterminante.

L'élection régionale concerne la région des Hauts de France, et revêt un caractère plus politique ; il suffit d'écouter ou de lire les médias pour s'en convaincre.

Cette année, au 1er tour 7 listes seront présentes ; un 2ème tour est donc certain. En 2015, 72,41 % d'entre vous s'étaient rendus aux urnes pour le second tour.

Pour ces 2 scrutins, je formule le vœu que les chiffres ci-dessus rappelés soient battus, cela prouverait l'importance que chacun d'entre nous accorde à la démocratie*, ce bien si précieux, qu'encore beaucoup de peuples nous envient. C'est aussi l'occasion pour moi et pour l'ensemble du conseil municipal de vous dire que l'organisation qui sera mise en place lors de ces élections est très rigoureuse, et qu'elle permettra à chacune et à chacun d'entre vous de remplir son devoir électoral dans le respect des conditions sanitaires et des gestes barrières.

Je rappelle aussi que chacun d'entre nous peut être porteur de 2 procurations, et que pour ceux qui se déplaceront ce sera également l'occasion de se rencontrer et d'échanger quelques mots.

Bien sincèrement

Christian Chauvin, Maire

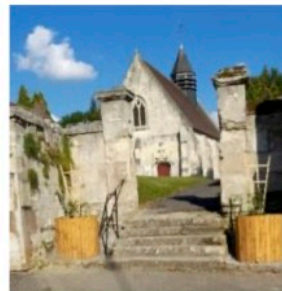
La démocratie est le régime politique dans lequel le pouvoir est détenu ou contrôlé par le peuple (principe de souveraineté) sans qu'il y ait de distinctions dues par la naissance, la richesse,... (principe d'égalité). En règle générale, les démocraties sont indirectes ou représentatives, le pouvoir s'exerçant par l'intermédiaire de représentants désignés lors d'élections au suffrage universel.

Le grec Solon (640 à 558 avant JC) serait considéré comme le « père de la démocratie ».



Les travaux

Rue de Selve, une jolie brouette donnée par des administrés, Gérard et Laurent y ont donné un coup de fraîcheur.



Route de Tailfontaine, les lauriers n'étant plus en très bonne santé ont été remplacés par deux jardinières confectionnées par les employés communaux.

Brocante

Le cercle haramontois envisage d'organiser la brocante le 4 juillet sous réserves des autorisations préfectorales.



Concours de pétanque

« Premier événement pour nous hier. Le concours de pétanque s'est bien passé. Je remercie tous les participants ainsi que mon équipe qui a été au top. Merci également aux coups de main donnés par ceux qui n'étaient pas bénévoles.

A bientôt pour de nouvelles aventures. »

Marina Llegou

Au conseil municipal

Conseil du 10 Mai 2021

SUBVENTIONS

AUX ASSOCIATIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, DÉCIDE le versement d'une subvention aux associations suivantes :

La Compagnie du Jeu d'Arc

150,00 € pour l'année 2020

150,00 € pour l'année 2021

Le Cercle Haramontois

150,00 € pour l'année 2020

150,00 € pour l'année 2021

DIAGNOSTIC ENERGETIQUE

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Concernant le marché « Diagnostic Energétique bâtiments communaux », après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- d'autoriser le Maire à signer la convention de prestations avec l'ADICA ;

- de nommer le Maire représentant du pouvoir adjudicateur ;

- d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces du marché pour un montant prévisionnel inférieur à 90 000,00 € HT, comme prévoit l'article L 2122.21.1 du code des Collectivités Territoriales ;

- d'engager une passation du marché selon la procédure adaptée conformément aux articles R 2123-1 du décret 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique et L 2123-1 de l'ordonnance 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du code de la commande publique ;

- que l'appel public à la concurrence sera formalisé :

pour un marché inférieur à

40 000€ HT par :

- une annonce publiée et affichée en mairie ;

- un envoi de dossier de consultation (ou une publication du dossier de consultation sur le Profil Acheteur de la commune) ;

pour un marché supérieur

à 40 000 € HT par :

- une annonce publiée et affichée en mairie ;

- une publication du dossier de consultation sur le Profil Acheteur de la commune ;

- que le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre jugée économiquement la plus avantageuse au regard des critères indiqués dans le règlement de consultation.

APPROBATION DE

LA MODIFICATION DU ZONAGE

D'ASSAINISSEMENT

Vu l'article L. 2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, Vu l'article R. 2224-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, Vu les articles L. 123-1 et suivants du Code de l'Environnement,

Vu l'arrêté municipal du 13 mars 2002 portant approbation d'une zone d'assainissement collectif sur l'ensemble du village regroupant la quasi-totalité des logements du village,

Considérant les obligations légales en matière d'assainissement collectif, notamment la construction d'un réseau public de collecte découlant directement du zonage d'assainissement collectif,

Considérant le coût prohibitif de la construction d'un réseau public de collecte et son intérêt limité sur l'environnement au regard de son coût de construction,

Considérant que les aides publiques ne sont plus prioritaires pour ce type de travaux, considérant les évolutions technologiques de l'assainissement non collectif depuis le zonage arrêté le 13 mars 2002, notamment l'intégration de procédés com-

pacts de faible emprise dans le champ réglementaire permettant d'apporter des solutions sur des propriétés dans lesquelles le mode d'assainissement non collectif était matériellement impossible auparavant, Considérant les analyses visuelles des propriétés réalisées par le bureau d'études SERPA dont il ressort que très peu de parcelles sont impropres à l'assainissement non collectif, Considérant que les zones d'assainissement non collectif figurant au précédent zonage n'ont pas lieu d'être modifiées, Considérant que ces nouveaux éléments sont fondamentaux car ils permettent d'apporter une solution de traitement individuelle réglementaire à 252 logements situés en zone d'assainissement collectif dans le zonage de 2002.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- de proposer à la Communauté de Communes Retz-en-Valois, la modification du zonage d'assainissement et de placer l'ensemble du territoire communal en une zone d'Assainissement Non Collectif, c'est-à-dire :

- de poursuivre la constitution du dossier de zonage modificatif, d'engager la procédure d'enquête publique visant l'arrêté de zonage et son opposabilité au tiers dans ces nouvelles conditions.

POINTS DIVERS

École

Une réunion a eu lieu avec Mr Malarange (Inspecteur de l'Éducation Nationale) et les Maires de Retheuil, Taillefontaine, Puisieux-en-Retz, Vivière, Largny et Haramont concernant les différentes écoles du secteur et les possibilités à envisager pour les prochaines années.

Inondations

Une visite de contrôle du Rû a été prévue vendredi 14 mai 2021 avec un technicien de Véolia et Mr Teissonnier 3^e Adjoint.

Nouveaux horaires de la mairie

La mairie est ouverte au public comme suit :

Secrétariat

Lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mercredi de 9h00 à 12h00

Jeudi de 9h00 à 12h00

Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Permanence de M. le Maire

Tous les lundis matin et sur rendez-vous.

Elles nous ont quittés

Mme LEFORT Liliane

le 18 Mai 2021

Mme CHAUVIN Catherine

le 19 Mai 2021

Le pain

La vente de pain se déroulera un jeudi sur deux, sur la place de Verdun à partir de 18h15. N'oubliez pas de commander auprès de Marina au plus tard mercredi midi, au 06.22.01.00.21 ou par mail : jomacyja@hotmail.fr

Le Petit Marché de Diane sera également présent.



Food-truck

Au Ketje de Bruxelles, depuis le 5 juin, tous les samedis sur la place des Fêtes d'Haramont de 18h à 22h.

Food truck belge spécialisé dans la frite fraîche cuite dans la graisse de bœuf, snacks, plat du soir maison, bières...



Ce bulletin vous est en partie offert, grâce au partenariat des entreprises ci-contre.

Merci à elles !

PLOMBERIE
C. DELCOURT
CHAUFFAGE

- INSTALLATION ●
- DÉPANNAGE ●
- ENTRETIEN ●
- SANITAIRE ●

Fioul-Gaz-Bois-Granulés

1, rue de la Vallée
HARAMONT
☎ 03 23 96 89 46

ACM
RICBOURG
& VIDANGES

TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT
VIDANGES

Particuliers-Professionnels
Collectivités

4, route de Largny - HARAMONT
☎ 03 23 96 40 21
acmricbourg@orange.fr
www.acm-ricbourg.fr

Entreprise
FONSECA Pascal

Maçonnerie
Générale

HARAMONT
03 23 96 20 36

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

La cérémonie s'est déroulée en comité restreint vu les mesures sanitaires.

Dépôt de gerbes de fleurs, et lecture du discours de Geneviève



DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, dont copie ci-dessous :

« 8 mai 1945, par deux fois, l'Allemagne a signé sa capitulation sans condition. Pour l'Europe, la

délivrance est là, la guerre est finie. Après tant de souffrances et de désolations, après tant de luttes acharnées. Même les épreuves les plus douloureuses ont une fin. Même les tempêtes les plus dévastatrices s'achèvent.

Une joie bouleversée emplit les cœurs, les drapeaux ornent les fenêtres. Les embrasades se noient dans la liesse populaire. Derrière les larmes de joie, celles de la peine affleurent. Personne n'oublie les villes ruinées, les vies dévastées, personne n'oublie que l'humanité a payé le plus lourd tribut de son histoire. Notre monde en fut à jamais changé. La Seconde Guerre mondiale est une rupture pour notre civilisation, qui se sait encore davantage, fragile et mortelle.



Soixante seize ans plus tard, reliés par notre mémoire commune et épris de la même reconnaissance, nous nous unissons par la pensée et par notre hommage, pour saluer le souvenir de celles et ceux qui ont combattu et abattu le fléau nazi.

Pour notre pays, rien ne fut simple. Ce combat prit de nombreux visages, et la victoire mille chemins. Malgré les ardents soldats de Montcornet, d'Abbeville et des Alpes, de Saumur et de tous « ceux de 40 », l'ombre de l'occupation de la division puis de la collaboration a jeté son voile obscur sur la France.

Il y a quatre-vingts ans, en 1941, les flambeaux de la Résistance brillaient déjà. Le flot du refus et

compagnons de la Libération, ce fut toute une jeunesse ardente et résistante qui refusa la défaite et l'asservissement, qui refusa de servir les desseins de l'occupant. Tous, ils ont permis à la France de s'asseoir à la table des vainqueurs.

Cela fut rendu possible par le combat acharné des armées françaises et des armées alliées, par les Forces Françaises Libres qui jamais ne cessèrent la lutte, par le dévouement des Résistants de l'intérieur, par chaque Française et Français qui a refusé l'abaissement de la France et la négation de ses valeurs. Notre gratitude demeure indéfectible.

Entendons les mots de Malraux : « Un monde sans espoir est irrespirable ». La victoire de 1945 est

QUIZZ

Créé par Bettina Caignault

Amis lecteurs, A vos crayons !

Petite Histoire de la musique

- 1/ Qui a eu l'idée de la Fête de la Musique ?
- 2/ Quelle est sa date ?
- 3/ De quel instrument de musique jouait le compositeur Lully ?
- 4/ Où est né Mozart ?
- 5/ Qui a composé l'opéra : La Flûte enchantée
- 6/ De quelle infirmité souffrait Beethoven ?
- 7/ Dans quel pays est né Frédéric Chopin ?
- 8/ Quelle écrivaine française fut sa compagne ?
- 9/ Quelles sont les compositions qui illustrent le pays où est né Frédéric Chopin ?
- 10/ Quel est le musicien français qui donna un point de départ à la musique moderne ?

Réponses dans le prochain numéro de notre journal municipal !

A vos crayons,

Corrections du numéro de mai :

- 1/ En forêt de Villers-Cotterêts à proximité d'Haramont
- 2/ Longpont
- 3/ Puisseux-en-Retz
- 4/ Caroline Bonaparte épouse du Général Leclerc fut un temps propriétaire du Château de Montgobert
- 5/ Le Château détruit pendant la 1^{ère} guerre mondiale était à Corcy
- 6/ Largny-sur-Automne
- 7/ L'APEI des 2 vallées est située à Coyolles
- 8/ Dans le parc du Château de Villers-Cotterêts et en Forêt de Retz
- 9/ En 1790
- 10/ La Salamandre : Devise : « Nutrisco et Extenguo » « Je nourris le bon feu et j'éteins le mauvais »



de l'espérance montait tandis que la répression forgeait son funeste souvenir à Chateaubriant, au camp de Souge, au Mont-Valérien. La France Libre recevait le ralliement des territoires ultramarins, et poursuivait son inlassable épopée. Dans les sables de Koufra, elle nouait un pacte avec la Victoire, et par la voix du colonel Leclerc regardait déjà vers Strasbourg. A l'instar d'Hubert Germain, dernier des

un succès de l'espérance mais elle est aussi l'aube d'un nouvel effort collectif pour la reconstruction, pour la paix et pour l'Europe. Hier comme aujourd'hui face aux épreuves et aux crises du temps, la Nation française se tient debout, résiliente et espérante.

Unis et solidaires, souvenons-nous de l'adversité surmontée et de la liberté reconquise.



Que faire ?

Tous les travaux à effectuer : voici la liste des travaux à réaliser au jardin durant tout le mois de juin. Pincer les vivaces, éclaircir les betteraves, bouturer les anémis, tondre la pelouse, tailler les arbustes défleuris... avez-vous pensé à tout ? Quelques gestes pour un jardin de printemps en pleine santé.

Les plantes de serre

Outre l'aération des serres, et l'arrosage plus fréquent des plantes qui s'y trouvent, juin apporte son lot d'activités dans la serre.

Les plantes en pots et fleurs du jardin (jardin d'ornement)

Au jardin ou en pot, les fleurs demande un peu plus d'attention en ce moment :

- diviser les ancolies,
- bouturer les arabettes,
- pincer les vivaces qui fleurissent en fin d'été, ...

Les légumes

Au potager c'est le moment de : semer en place les carottes, choux, mesclun, navets, radis, etc.

Nouveaux venus et anciens

En ce mois de juin, il est temps de repiquer les semis réalisés plus tôt dans la saison, principalement sous un toit. Tomates, poivrons et piments, poireaux, mais aussi choux et salades gagneront désormais à bénéficier de plus d'espace pour se développer au soleil.

Quant aux semis de pleine terre et dont la croissance est plus

avancée, il faudra procéder à l'éclaircissage, c'est-à-dire à la sélection des plants les plus vigoureux, en se débarrassant des moins viables, pour éclaircir les rangs. Pour les plants de pleine terre au stade de croissance encore supérieur, tels que ceux de tomate ou de concombre, il devient nécessaire de les tuteurer sans quoi ils risquent de casser. Quant aux plants de pommes de terre, ils gagnent à être buttés pour que leur développement soit favorisé.

Le temps de la récolte est venu pour certains légumes : des pois, la plupart des alliacées (de l'ail à la ciboulette en passant par l'échalote), des pommes de terre nouvelles, mais aussi des tomates ou des fruits rouges là où le soleil a été au rendez-vous. On pourra également semer à l'extérieur des légumes plus tardifs, qui seront récoltés en fin d'été ou en début d'automne. C'est le cas des choux fleurs d'automne, des choux de Bruxelles, des courges ou encore des betteraves.

Arrosage et mauvaises herbes

Avec le retour des températures élevées et la durée d'ensoleillement qui s'allonge, la question de l'arrosage commence à se faire de plus en plus importante. Suivant le volume des précipitations, on aura tendance d'une

fois par jour (en particulier pour les semis, en pleine croissance) à une fois par semaine pour ses légumes, en veillant, si possible, à le faire le soir pour limiter l'évaporation de l'eau et donc son gaspillage.

Autre sujet de saison : les mauvaises herbes sont désormais très prospères. Un binage régulier dans le potager restera donc de mise pour les enlever régulièrement et empêcher qu'elles n'empiètent sur les cultures.

Les arbres fruitiers et petits fruits (verger)

Pense-bête au jardin pour de beaux fruits : pincer, tailler, greffer, ensacher... lisez les prochaines étapes qui vous attendent en juin au verger.

Les arbres, arbustes et rosiers

Juin est encore une période dense pour l'entretien des arbres, arbustes et rosiers du jardin : raccourcir, tailler, bouturer, greffer, semer... n'oubliez rien !

Le bassin et la pelouse

- Rapiécer la pelouse,
- réinstaller le bassin,
- éliminer les algues,

Civisme

Propriétaires de chiens, merci d'avoir abandonné le parvis de l'église, nous vous remercions de ne pas déplacer le problème ailleurs dans le village.

Le village propre, c'est l'affaire de tous !

Trottoir ou Crottoir?



La solution?

AMIS DES CHIENS...

... PRENEZ EN MAIN VOS RESPONSABILITÉS !

Le poète

Jean de La Fontaine

LE RAT DE VILLE ET LE RAT DES CHAMPS

Autrefois le Rat de ville
Invita le Rat des champs,
D'une façon fort civile,
À des reliefs d'Ortolans.
Sur un Tapis de Turquie
Le couvert se trouva mis.
Je laisse à penser la vie
Que firent ces deux amis.
Le régal fut fort honnête,
Rien ne manquait au festin ;
Mais quelqu'un troubla la fête
Pendant qu'ils étaient en train.

À la porte de la salle
Ils entendirent du bruit :
Le Rat de ville détalé ;
Son camarade le suit.
Le bruit cesse, on se retire :
Rats en campagne aussitôt ;
Et le citadin de dire :
Achevons tout notre rôl.
C'est assez, dit le rustique ;
Demain vous viendrez chez moi :
Ce n'est pas que je me pique
De tous vos festins de Roi ;
Mais rien ne vient m'interrompre :
Je mange tout à loisir.
Adieu donc ; fi du plaisir
Que la crainte peut corrompre.

VENDREDI 18 JUIN
20H30 • LA FERTÉ-MILON
EGLISE SAINT NICOLAS

QUATUOR de Retz

VIOLONS
ISABELLE RÉMY ET ISABELLE SOUMAGNE
ALTO
PHILIPPE LAUGIER
VIOLONCELLE
ALEXANDRE SOUMAGNE

Chat perdu

AF s'est sauvée un matin vers 8h30. C'est une chatte que j'ai recueillie il y a deux semaines suite au décès de son maître.

Elle ne connaît pas Haramont.



Elle est partie de la rue de la Vallée en direction du centre par les jardins. Serait-il possible de me prévenir si vous l'apercevez ?

Merci de votre collaboration;

Contact : **06 73 22 93 16**
ou sur Messenger



Directeur de la publication :
Christian Chauvin

Comité de rédaction :
Commission communication

Maquette :
Emi Pub&Com

Impression :
Mairie d'Haramont

Toute reproduction,
même partielle, interdite sauf autorisation de
la municipalité.